



Esch-sur-Alzette, le 9 septembre 2020

Ville d'Esch-sur-Alzette

Au Collège des Bourgmestre et Echevins

Concerne : ordre du jour du Conseil Communal du 25 septembre 2020 - Transactions immobilières

Par la présente, je vous sou mets le point suivant à mettre à l'ordre du jour du prochain Conseil Communal.

Contrat de location d'un emplacement dans la Résidence Nonnewisen entre la Ville et M. Miguel António LAGE MARTINS

La Ville met à disposition à M.Miguel António Lage Martins un emplacement intérieur dans la Résidence Nonnewisen - lot 4N, désignation cadastrale 071 PD 81, d'une surface de 14,48 qm, représentant 1,2553 millièmes moyennant un loyer mensuel de 100.- Eur indexé. Le contrat de location est conclu pour une durée indéterminée.

Veillez agréer, Madame, Messieurs, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Jessica Krebs
Service Biens fonciers